

NOTE A L'ATTENTION DES ELEVES ET PARENTS D'ELEVE : DOSSIER DE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE STAGE EN ENTREPRISE



Seuls les frais supplémentaires aux frais engagés durant votre année scolaire seront remboursés. Le remboursement des frais occasionnés lors des stages en entreprises s'effectue exclusivement sur présentation de justificatifs. Vous disposez <u>d'un délai de 3 mois</u> pour effectuer vos demandes de remboursement.

L.P. de Narcé 449, Route de Narcé Brain sur l'Authion

I – Les modalités de remboursement

FRAIS DE RESTAURATION

49800 LOIRE AUTHION

202.41.54.34.33 02.41.80.43.11 Si l'établissement d'une convention entre l'établissement et un autre établissement scolaire d'accueil est possible, cette solution sera privilégiée.

En cas d'impossibilité de conventionnement, le remboursement est égal à la différence entre le coût réel du repas et le tarif pratiqué par le lycée.

Le prix maximal de repas autorisé est fixé par le CA à 9,00 euros.

L'élève paye intégralement le repas et il est remboursé ultérieurement sur présentation des justificatifs.

FRAIS DE TRANSPORT

Les frais occasionnés par le transport de l'élève pour se rendre à l'entreprise peuvent être remboursés si le kilométrage est supérieur à celui effectué pour se rendre au lycée. Un seul aller-retour domicile/lieu de stage est remboursé par jour.

Il importe de rappeler que, dans tous les cas, le déplacement en transports en commun doit être prioritaire. Les dépenses de transport sont remboursées sur justificatifs. Les élèves doivent conserver tous les titres de transports (tickets de bus, billet SNCF ...) qui leur sont délivrés par les compagnies de cars ou par la SNCF.

Si toutefois, l'élève se trouve dans l'impossibilité d'emprunter les transports en commun, l'utilisation d'un véhicule personnel pourra donner lieu au versement d'une indemnité calculée sur la base sur la base du coût moyen d'un billet SNCF de deuxième classe au moment de la période de stage.

HEBERGEMENT

La réglementation ne prévoit ni prise en charge, ni remboursement des dépenses d'hébergement. Les frais occasionnés par les nuitées lors des stages sont donc à la charge des familles.

II - Constitution du dossier

Pour chaque stage, s'il y a matière à remboursement selon les modalités expliquées ci-dessus, les pièces suivantes sont à fournir : une copie de la convention de stage, un RIB, le dossier de remboursement dûment complété et les justificatifs collés (et non superposés), dans l'ordre chronologique sur les feuilles prévues à cet effet et sur autant de feuilles que nécessaires





REMBOURSEMENT DES FRAIS DE STAGE EN ENTREPRISE

	Narcé
Hilling	Lycée des Métiers
	Maintenance des véhicules et Matériels avaux Publics

au	
	au

Lycée de Narcé 449 Route de Narcé

49800 LOIRE AUTHION

2 02.41.54.34.33 **3** 02.41.80.43.11

Professeur référent :	
Situation pendant l'année scolaire	Situation pendant le stage
NOM:	ENTREPRISE
Prénom :	Responsable :
Adresse personnelle :	Adresse complète
CP: Commune:	
Tél:	
Quel moyen de transport utilisez-vous pour vous rendre au lycée ? A pied A bicyclette A vélomoteur En car En bus (IRIGO) En train En moto En voiture personnelle Accompagné par les parents	Quel moyen de transport avez-vous utilisé pour vous rendre en stage? A pied A bicyclette A vélomoteur En car En bus (IRIGO) En train En moto En voiture personnelle Accompagné par les parents
Quelle est la distance entre votre domicile et le lycée ? Km	Quelle est la distance entre votre domicile et le lieu de stage ? Km
Etes-vous possesseur d'une carte IRIGO ? OUI □ NON □	Pendant votre stage, où avez-vous déjeuné ? Restaurant d'entreprise □ Self du lycée □ Self autre lycée □ Restaurant □ Repas offert par l'entreprise □ A votre domicile □ Autre □ Pour les élèves internes, pendant votre stage, serez-vous hébergé à l'internat ? OUI □ NON □

Ne rien inscrire dans les cases ci-dessous (réservé à l'administration)

Liquidation des indemnités		Exercice budgétaire	Signature Proviseure
Transports en commun :	€	Domaine : AP	
Indemnités kilométriques : km	€	Service : ENSTEC	
x €/km			
Repas	€	Activité : 13STA	
TOTAL DU REMBOURSEMENT	€	Compte	

ATTESTATION D'UTILISATION D'UN VEHICULE PERSONNEL

Je soussigné (e)	(1) certifie que les déplacements entre le
domicile et le lieu de stage ont é	té effectués avec un véhicule personnel de type
(2) et atteste sur l'hon	neur l'exactitude des renseignements donnés en vue du remboursement des frais de
déplacements.	
Nom et Prénom de l'élève :	
Classe :	
Durée du stage :	
Adresse de départ :	
Adresse d'arrivée :	
Nombre journalier de km :	
Nombre de jours d'utilisation du	véhicule :
	A, le
Signature des parents,	
(1) Nom, Prénom	
(2) Précisez voiture, vélor	noteur, scooter, moto

(3) Précisez point de départ et point d'arrivée (adresse personnelle pendant le stage et adresse de

l'entreprise)

FRAIS DE TRANSPORT

UN SEUL ALLER et RETOUR par jour de stag	e est remboursé sur la base d	lu tarif SNCF 2ème classe.
--	-------------------------------	----------------------------

	Stage : du	au	
	Nom et Prénom de l'élève :		
3/4	Classe:		

Coller ci-dessus les justificatifs de l'aller et du retour du stage (billets de transport en commun) sans lesquels aucun remboursement ne pourra être accordé.

FRAIS DE RESTAURATION

Stage : du	au
Nom et Prénom de l'élève :	
Classe :	
<u> </u>	

Coller ci-dessous les justificatifs de repas (1 repas = 1justificatif), sans lesquels aucun remboursement ne pourra être accordé.